

Créer un micro-titre de compétences bilingue : étude de cas et liste de vérification

Avril 2026



Financé par

Ontario 

Table des Matières

| | |
|---|----------|
| Sommaire | 1 |
| Méthodologie | 2 |
| Étude de cas : création d'un micro-titre de compétences bilingue | 4 |
| Contexte et objectifs | 4 |
| Phase 1 – Découverte et conception | 4 |
| Phase 2 – Élaboration et préparation. | 5 |
| Phase 3 – Lancement du projet pilote et activités | 6 |
| Phase 4 – Évaluation, itération et gouvernance | 7 |
| Risques et mesures d'atténuation | 8 |
| Leçons apprises | 8 |
| Liste de vérification : étapes concrètes pour la création de micro-titres de compétences bilingues | 9 |

Sommaire

Cette étude de cas décrit comment eCampusOntario a créé un micro-titre de compétences bilingue intitulé : Enseigner avec l'IA / Teaching with (AI). Elle décrit le contexte et les objectifs fixés pour le micro-titre de compétences, puis présente en détail les différentes phases de sa mise en œuvre : la découverte et la conception, l'élaboration et la préparation, et le lancement du projet pilote ainsi que les activités. Elle est accompagnée d'une liste de vérification qui décrit les étapes à suivre afin que d'autres puissent s'inspirer de notre expérience. L'étude de cas et la liste de vérification ont d'abord été rédigées par une plateforme d'IA générative, puis passées en revue et validées par l'équipe d'eCampusOntario.

Chez eCampusOntario, nous nous engageons à mieux comprendre l'IA générative en l'intégrant à notre travail quotidien. Nous avons utilisé l'IA pour réaliser cette étude de cas et cette liste de vérification, car nous estimions que l'agrégation et le sommaire du processus d'un mois entrepris par l'équipe d'eCampusOntario visant à définir, à élaborer et à lancer un micro-titre de compétences constituaient un contexte à faible enjeu pour expérimenter la technologie de l'IA. Pour ce projet, nous avons utilisé l'application d'IA générative Copilot. Cette étude de cas a été réalisée pour documenter notre parcours, tant pour les membres d'eCampusOntario que pour fournir un artefact interne soutenant le partage des connaissances pour de futures occasions.

Méthodologie

Cette étude de cas relate la création d'un micro-titre de compétences bilingue (français/anglais) par l'équipe de perfectionnement professionnel d'eCampusOntario à l'intention des éducateurs de l'enseignement postsecondaire. En six mois, l'équipe du projet est passée de l'analyse de l'environnement et de la cartographie des compétences à l'approvisionnement auprès des fournisseurs, à la conception bilingue, à la prestation accessible, à la mobilisation des champions, au lancement du projet pilote et à l'itération fondée sur les données. Le succès reposait sur cinq piliers :

1. **La voix des utilisateurs** a été intégrée dès le départ et le programme a été conçu en fonction des besoins des apprenants.
2. **La conception du programme axée sur les compétences**, appuyée par des analyses sectorielles et une évaluation des besoins.
3. **Le bilinguisme dès la conception**, y compris l'intégration opérationnelle et l'évaluation de la qualité.
4. **L'accessibilité dès la conception**, avec l'accessibilité intégrée à la création, aux évaluations et au système de gestion de l'apprentissage (SGA).
5. **Les considérations relatives à la conception**, c'est-à-dire, l'élaboration itérative de modules individuels éclairée par la rétroaction des champions, a production de rapports agrégés et une entente avec le fournisseur qui a permis d'apporter des améliorations supplémentaires à la suite d'un premier projet pilote du cours. Un sondage et ces réponses ont été transmis aux apprenants.

Les résultats : un programme en trois modules (15 heures) comportant cinq séances animées par cohorte; des évaluations authentiques avec exemples; des artefacts bilingues; une cadence de rétroaction des champions; une demande contrôlée grâce à un marketing restreint. Le projet pilote a été lancé le 27 octobre 2025, avec un taux de participation élevé, suivi d'une cohorte couronnée de succès en janvier 2026.

Cette étude de cas et cette liste de vérification ont d'abord été rédigées à l'aide de Copilot, puis passées en revue et validées par l'équipe du projet. Copilot représente le grand modèle de langage (GML) d'IA de Microsoft. Cette requête a été saisie dans la zone de texte de Copilot :

« Vous êtes un expert en rédaction. On vous a demandé de rédiger une étude de cas d'environ 2 000 mots décrivant la marche à suivre pour créer un micro-titre de compétences. Résumez les étapes de la création du micro-titre de compétences et les leçons tirées de l'expérience. Cette étude de cas se terminera par une liste de vérification des mesures concrètes dont pourront se servir d'autres créateurs de micro-titres de compétences. Utilisez ces notes de réunion pour créer l'étude de cas : [*lien vers le dossier contenant les transcriptions des réunions avec l'équipe qui a élaboré le micro-titre de compétences* « Enseigner avec l'IA » *inséré ici*]. N'incluez aucune référence à des personnes. »

Cette requête soumise à Copilot a été élaborée en utilisant un format de requête pour l'IA de type GML comprenant ce qui suit : 1) la définition d'un rôle professionnel afin que l'IA puisse se référer à l'expertise d'autres professionnels similaires, 2) le résultat souhaité et 3) l'endroit où trouver les renseignements sources. Une édition humaine a ensuite été intégrée à l'étude de cas. La terminologie propre aux processus internes d'eCampusOntario a été supprimée. La terminologie et les concepts qui n'étaient pas clairs ont été signalés pour que l'équipe du projet les passe en revue et fournisse des renseignements supplémentaires. Les renseignements de clarification fournis par l'équipe ont ensuite été ajoutés à l'étude de cas.

eCampusOntario dispose d'une version en « jardin fermé » de Copilot, ce qui signifie qu'aucune donnée, aucun renseignement stocké sur l'instance Microsoft Office 365 d'eCampusOntario (y compris les transcriptions de réunions), ni aucune donnée fournie à Copilot au moyen de la requête, n'a été utilisé pour l'entraînement du GML.

La version produite par Copilot a ensuite été passée en revue et validée par Elisa Arnold, Moh Shakourirad et Marie-Claire Couperier pour en assurer l'exactitude et la qualité.

Étude de cas : création d'un micro-titre de compétences bilingue

Contexte et objectifs

Au départ, l'objectif consistait à aider les éducateurs à explorer, à évaluer et à intégrer l'IA à l'enseignement – de manière éthique, accessible et pratique. Cependant, eCampusOntario a consulté les établissements d'enseignement postsecondaire au sujet de ce plan et a reçu des commentaires selon lesquels certains d'entre eux n'étaient pas prêts à intégrer l'IA à leurs cours; cet objectif a donc été passé en revue pour devenir **Explorer, évaluer et expérimenter avec l'IA**. Les objectifs ont été traduits en résultats mesurables et mis en correspondance avec des **compétences, aptitudes et attributs** (p. ex., la littératie numérique, la pensée critique, le raisonnement déductif et l'adaptabilité).

Les conseils tirés des ressources provinciales et des outils internes ont orienté le cycle d'élaboration, notamment le [référentiel sur les micro-titres de compétences d'eCampusOntario](#), qui décrit le processus de l'idéation à l'évaluation, y compris les partenariats avec les employeurs, la conception de l'évaluation et les mécanismes d'évaluation de la qualité.

Phase 1 – Découverte et conception

1) Évaluation des besoins et analyse de l'environnement

Une analyse structurée a permis de cerner les lacunes dans les offres disponibles liées à l'IA et de préciser où un titre de compétences **généraliste et axé sur la pédagogie** pourrait apporter une valeur ajoutée. À partir des résultats de l'analyse, l'équipe a réduit l'examen à six micro-titres de compétences pertinents, a comparé les **formats, les prix et les durées**, et a défini les facteurs de différenciation, tels que les activités de type stage et le renforcement communautaire des éducateurs.

Ce qui a le plus compté dans le cadre de notre conception

- Un titre de compétences d'IA généraliste axé sur la **méthode d'enseignement** plutôt que sur des outils de niche ou des langages de programmation.
- Une harmonisation des compétences et des **évaluations authentiques** avec des modèles clairs.
- Prestation bilingue et accessibilité à chaque point de contact.

2) Modèle de programme et cartographie des compétences

Le programme a adopté un modèle de **15 heures en trois modules**.

- **M1 – Explorer avec l'IA/AI Explorer** (fondements)
- **M2 – Évaluer avec l'IA/AI Evaluator** (évaluation)
- **M3 – Expérimenter avec l'IA/AI Experimenter** (confiance)

Chaque module comprenait des **résultats > objectifs > activités > modèles** et s'harmonisait aux compétences ainsi qu'aux attributs des éducateurs.

3) Consultation auprès des utilisateurs

Pour assurer l'harmonisation avant la création du micro-titre de compétences, un plan de cours initial a été mis au point à partir de l'analyse contextuelle. Divers établissements postsecondaires ont été invités à fournir une rétroaction et des commentaires. L'obtention de la rétroaction s'est déroulée en plusieurs étapes pour faire en sorte que les besoins des établissements étaient satisfaits. Le plan de cours est devenu un modèle pour le fournisseur, ce qui a aidé l'équipe à respecter le calendrier serré.

4) Stratégie de prestation et mécanisme de contrôle de l'accès

Dans le but de réduire la surcharge et d'améliorer la rétention, l'équipe a mis en place un mécanisme de contrôle de l'accès au contenu : le module suivant n'est débloqué qu'**après** sa séance en direct. Chaque cohorte comprenait **cinq séances** : orientation, trois séances de modules et séance de clôture.

Phase 2 – Élaboration et préparation

5) Approvisionnement auprès de fournisseurs et clarifications

Un processus de demande de devis a permis de trouver un fournisseur de conception pédagogique. Il était également l'expert en la matière pour le micro-titre de compétences. Des clarifications ont permis d'assurer une compréhension commune des éléments suivants :

- **la durée du module** (4 à 6 heures, évaluations comprises);
- l'**« exemple » d'évaluation** signifiant un modèle de réponse présenté dans le format du forum de discussion Brightspace;
- **les normes multimédias** et l'accessibilité.

6) Bilinguisme et accessibilité dès la conception

Les principes de conception bilingue et accessible ont été opérationnalisés grâce aux éléments suivants :

- **textes et artefacts** (fiches du site Web de commerce électronique Course Merchant, site Web du Campus numérique Canada d'eCampusOntario);
- **contenu du module et sondages** (français/anglais);
- **conception des badges**;
- **communications marketing**.

Dès la première réunion, le spécialiste de l'accessibilité d'eCampusOntario a été intégré au projet; le fournisseur disposait également d'un spécialiste de l'accessibilité. Les pratiques d'accessibilité ont été codifiées dans les lignes directrices relatives à la création et à l'évaluation (p. ex., texte de remplacement, modalités de soumission flexibles, architecture d'information cohérente).

7) Pile technologique

- **Système de gestion de l'apprentissage (SGA) Brightspace** : prototypes Brightspace (FR/AN) avec un contenu à accès contrôlé et des évaluations fondées sur la discussion.
- **Sondages** : sondages sur les modules intégrés dans Brightspace; **sondage de sortie** à l'aide d'un lien Qualtrics intégré au SGA pour centraliser le parcours de l'apprenant.
- **Inscription** : Course Merchant (site de commerce électronique) et fiches sur le portail des micro-titres de compétences d'eCampusOntario synchronisés et **tarifés** de manière appropriée; contenu bilingue harmonisé aux plateformes.

8) Champions et préparation à l'animation

Des intervenants du milieu de l'enseignement supérieur ont été recrutés pour élaborer, soutenir et valider davantage le micro-titre de compétences. Ils ont été désignés comme « champions ». Ils étaient responsables d'exécuter les tâches suivantes :

- **Achever le programme.**
- **Fournir une rétroaction**, y compris l'évaluation de l'harmonisation aux objectifs et aux résultats d'apprentissage.
- Soutenir les **forums de discussion.**
- Suivre les **participants assignés.**
- Soumettre la **rétroaction sur le module** aux dates prévues.
- Participer aux **réunions mêlées hebdomadaires** pour veiller à aborder les problèmes et à répondre aux questions.

Une double dotation en personnel durant les séances (animation + soutien technologique) a été planifiée après avoir constaté les **besoins d'orientation** et résolu les problèmes d'accès initiaux.

9) Marketing et contrôle de la demande

Pour éviter de submerger la capacité d'animation en direct, l'équipe a limité la promotion et a harmonisé les communications à la capacité. Le calendrier stratégique prévoyait **un moment où le français était à l'honneur** dans le cadre d'une activité sectorielle, suivie d'une promotion du cours en anglais. Les décisions concernant les bannières, les webinaires et les publications destinés aux médias sociaux ont privilégié la clarté au volume.

Phase 3 – Lancement du projet pilote et activités

10) Lancement et participation

Le projet pilote a été lancé le **27 octobre 2025**, avec une forte demande en français et en anglais. La présence en direct durant l'orientation a permis de valider le modèle de **double dotation en personnel** et de mettre en évidence de petits points de friction techniques, lesquels ont été résolus rapidement.

11) Expérience de l'apprenant et évaluations

Les activités d'évaluation ont tiré parti des **discussions portant sur le système de gestion de l'apprentissage** avec des modèles pour illustrer la qualité. Les tâches authentiques ont mis l'accent sur le transfert des connaissances vers la pratique – par exemple, l'adaptation d'un mandat avec le soutien de l'IA ou la critique des limites de l'outil en contexte.

12) Remise de badges et reconnaissance

Des badges ont été délivrés par module, avec un badge de titre global à l'achèvement – renforçant ainsi un parcours par étapes et offrant une **reconnaissance cumulable** pour le travail accompli.

13) Enregistrement et confidentialité

Afin de respecter la confidentialité des apprenants, seuls les **segments d'introduction** des séances ont été enregistrés automatiquement, tandis que les **discussions en petits groupes** ne l'ont pas été. Ce faisant, nous avons harmonisé les besoins d'animation au consentement et préservé la sécurité psychologique.

Phase 4 – Évaluation, itération et gouvernance

14) Données et cadence de production de rapports

- **Sondages sur les modules** dans Brightspace (SGA)
- **Sondage de sortie** par l'entremise de Qualtrics (plateforme de sondage) intégré à Brightspace (SGA)
- **Production de rapports agrégés** uniquement

Privilégier l'agrégat à l'anecdote : l'éloge ou la critique d'un apprenant ne représente pas l'ensemble de la cohorte; l'équipe a adopté une discipline de **rapport de synthèse** dans le cadre des activités de fin de semestre.

15) Fenêtre d'amélioration du fournisseur

Le calendrier a harmonisé la clôture de l'enquête à une fenêtre de modification du **15 décembre au 15 janvier**, ce qui a permis au fournisseur de recevoir **des consignes claires et agrégées** pour les mises à jour du contenu avant la cohorte de janvier.

16) Licences et considérations en matière de REL

Lorsque du matériel tiers a servi de base à des grilles ou à des modèles, la diligence en matière de licence (p. ex., CC BY c. SA) a été traitée comme une étape opérationnelle : si les contraintes d'adaptation entraînent en conflit avec la propriété intellectuelle du programme, la solution de repli consistait à **créer un équivalent interne** présentant une valeur pédagogique comparable.

17) Attrition : intégration et autonomie

Un examen des leçons interprogrammes retenues a noté que les micro-titres de compétences autonomes peuvent faire face à une **attrition au troisième module** s'ils sont mal harmonisés aux calendriers scolaires des apprenants. L'intégration du micro-titre de compétences à un **cours crédité** avec des notes de participation augmente le taux d'achèvement.

Risques et mesures d'atténuation

- **Surinscription et capacité d'animation** > atténuation : communications marketing restreintes et clôture des inscriptions correspondant à l'orientation.
- **Cohérence de l'accessibilité** > atténuation : modèles de création, listes de vérification et évaluations de la qualité.
- **Ambiguïté des licences** > atténuation : examen précoce des licences en matière de REL; permission ou remplacement interne.
- **Fragmentation des données** > atténuation : protocoles de production de rapports agrégés; tableaux de bord cohérents.
- **Conflits de calendrier** > atténuation : orienter les apprenants le plus tôt possible; envisager l'intégration dans des contextes crédités.

Leçons apprises

1. **La compétence prime sur le contenu.** La conception à rebours à partir des résultats et des compétences permet des évaluations plus claires et un meilleur transfert pour l'apprenant.
2. **Le bilinguisme dès la conception exige une discipline opérationnelle.** La traduction n'est pas une activité de fin de parcours; elle façonne la structure de l'artefact, les déclarations d'accessibilité et la cohérence du texte.
3. **L'accessibilité est un choix de conception, non pas un ajout ultérieur.** Les modèles, les normes multimédias et les modalités de rechange doivent exister au moment de la création.
4. **La production de rapports agrégés permet une itération décisive.** Les résumés axés sur l'inscription, l'achèvement et le remplissage des sondages réduisent le bruit et les biais.
5. **Le contrôle de l'accès au contenu améliore la mobilisation.** Le déverrouillage des modules après la séance favorise la concentration et réduit la surcharge cognitive.
6. **Les programmes de champions multiplient l'impact.** Les champions nourrissent l'énergie de la communauté, cernent les points de friction et fournissent une rétroaction exploitable sur le contenu selon un calendrier fiable.
7. **Le marketing restreint protège l'animation.** Le contrôle de la demande soutient la qualité et réduit les pics de soutien technique.
8. **La diligence en matière de licences évite le travail de reprise.** Lorsque les dispositions de Creative Commons (CC) entrent en conflit avec la propriété intellectuelle du programme, il convient de les remplacer par des équivalents internes.
9. **Intégrer lorsque possible.** Les micro-titres de compétences autonomes peuvent faire face à une attrition liée au calendrier; l'intégration à des cours crédités améliore l'achèvement et la pertinence.
10. **Prioriser la communication.** Des attentes claires et la résolution des conflits sont essentielles au sein de l'équipe et avec l'équipe du fournisseur.

Liste de vérification : étapes concrètes pour la création de micro-titres de compétences bilingues

A. Stratégie et gouvernance

- **Définir l'objectif et les mesures de réussite** (résultats, compétences, inscriptions, achèvement; critères de badges).
- **Adopter un cadre** de travail tel que le [référentiel sur les micro-titres de compétences](#) d'eCampusOntario pour normaliser la conception et l'évaluation de la qualité.
- **Assurer l'harmonisation de la direction** à la portée, au calendrier et à la gestion de la demande.

B. Recherche et conception

- **Effectuer une analyse de l'environnement** (format, prix, durée, niche vs généraliste).
- **Recueillir la rétroaction** sur la structure le plus tôt possible auprès des intervenants.
- **Rédiger les énoncés de compétences** > les associer aux résultats du module > objectifs > évaluations.
- **Planifier la création bilingue et accessible** (modèles, glossaire, guide de style, texte de remplacement).

C. Élaboration et approvisionnement

- **Lancer une demande de devis** avec une portée claire : heures, exemples d'évaluation, multimédias, accessibilité.
- **Créer les prototypes du système de gestion de l'apprentissage (SGA)** (FR/AN), l'architecture de l'information, le calendrier de diffusion contrôlée.
- **Concevoir des évaluations authentiques** sous forme de discussions ou de projets; joindre des exemples.
- **Élaborer des sondages** et mettre à l'essai la logique/l'arborescence.

D. Activités et prestation

- **Recruter des champions** : définir la cadence (p. ex., dates de rétroaction du M1/M2/M3).
- **Doter une double animation** (responsable pédagogique + triage technique) pour les séances en direct.
- **Contrôler la demande** : synchroniser les communications marketing à la capacité opérationnelle.
- **Respecter la confidentialité** : enregistrer les introductions seulement; éviter d'enregistrer les ateliers sans consentement.
- **Délivrer des badges** par module + badge final à l'achèvement; valider les parcours de critères.

E. Évaluation et itération

- **Recueillir des données agrégées** (participants inscrits, cours terminés, sondages remplis) et publier des résumés.
- **Harmoniser la clôture du sondage** à une **fenêtre d'amélioration du fournisseur**; publier un seul journal des modifications.
- **Examiner les licences en matière de REL**; obtenir la permission ou les remplacer par des équivalents internes.
- **Planifier des améliorations tenant compte du calendrier** (p. ex., intégrer le MTC à des cours crédités).

F. Documentation et réutilisation

- **Tenir un guide de référence** (modèles, listes de contrôle de l'évaluation de la qualité, bibliothèque de modèles).
- **Normaliser les artefacts** (fiches de portail, fiche de commerce électronique, badges, textes de communication).
- **Archiver les leçons retenues** et mettre à jour les documents de gouvernance pour les nouvelles cohortes.



eCampusOntario.ca/fr/

Financé par

